

APPROFONDISSEMENT DU DOMAINE DU VOTE

Episode 4 (23 février 2017)



Olivier Durand (Association pour la reconnaissance du vote blanc), Corinne Lepage (Présidente de Cap 21 et membre de l'équipe de campagne d'Emmanuel Macron) et Alexandre Malafaye (directeur de Synopia)

La légitimité des élus face au pouvoir à affirmer de l'électeur

La démocratie électorale tourne en rond, comme une fatalité. Les pays occidentaux font comme s'ils avaient atteint les modes de scrutin les plus performants. En fait, les élites politiques se satisfont de cette routine, qui les rassure. L'électeur, lui, se morfond. Et pourtant, avec le vote blanc ou un mode de scrutin comme le jugement majoritaire, il y aurait de quoi avoir une représentation plus dynamique et plus juste.

Olivier Durand : Approfondissement du domaine du vote : c'est la collection sonore que mènent le think tank Synopia et l'association pour la reconnaissance du vote blanc. Il s'agit de réfléchir sur ce que pourrait devenir notre démocratie électorale si elle se donnait les moyens d'être plus ambitieuse.

On ne parlera pas d'extension parce que – même si la France s'est montrée très peu véloce pour accorder le droit de vote à l'ensemble de la population en âge de l'exercer - elle s'est finalement mise aux normes des démocraties occidentales.

En revanche, ce sésame de la participation à la vie politique de la société reste très timoré. Ce n'est pas un grand pouvoir que l'on a donné aux femmes, aux 18-21 ans, aux citoyens européens vivant chez nous et peut-être bientôt aux autres étrangers et aux 16-18 ans pour les élections locales. Depuis les élections législatives de 1914, le pouvoir donné aux citoyens le jour d'une élection n'a pas varié.

Au moment où il devient de plus en plus flagrant que beaucoup de citoyens se trouvent frustrés à la veille et au lendemain d'une élection, il semble nécessaire de ne plus simplement réfléchir à des mesures encadrant strictement la fonction de l'élu mais de mettre le projecteur sur le rôle bénéfique que peut avoir l'électeur si on lui donne un vrai pouvoir de désignation. Ceux qui s'y opposeront mettront en avant la légitimité de l'élu, affaiblie selon eux s'ils n'obtiennent pas systématiquement un soutien massif de l'électorat. C'est de cela que nous allons débattre aujourd'hui, avec Corinne Lepage, avocate impliquée depuis plusieurs années dans la vie politique, membre de l'équipe de campagne d'Emmanuel Macron et d'Alexandre Malafaye, directeur du think tank Synopia, qui a notamment réalisé un diagnostic de la gouvernance en France, relevant de nombreuses insuffisances.



Si vous êtes présents ici c'est qu'à titres divers vous avez pris la parole sur la démocratie actuelle avec très souvent un regard très critique. Notamment vous, Corinne Lepage, quand vous participiez à la primaire des Français. Le bilan fait par les gens qui y participaient était plutôt très sévère et le but était de « redonner aux citoyens les moyens d'action démocratique par la transformation du système politique français ». Vous n'êtes plus dans cette logique-là pour l'instant, mais pouvez-vous nous rappeler l'état d'esprit qui vous animait.

Corinne Lepage. Je ne peux pas vous laisser dire que j'ai changé de logique.

OD. De stratégie pour défendre vos idées.

CL. La logique et la stratégie ce n'est pas pareil. Cela fait depuis maintenant 15 ans que j'écris des bouquins pour dénoncer le système politique français. Je l'ai fait au moment de l'élection de 2007 où j'avais publié sous le pseudonyme de Catherine Médicis deux ou trois livres assez salés sur le sujet. J'ai réitéré voici trois-quatre ans avec un bouquin qui s'appelait : *Les mains propres, plaidoyer pour une société civile au pouvoir*, donc je n'ai absolument pas changé d'avis.

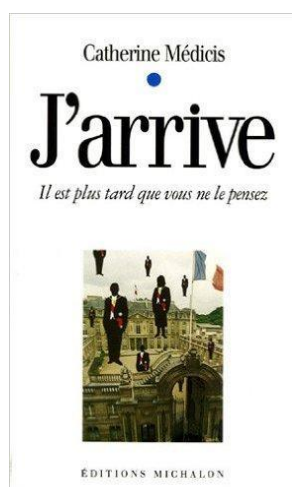


Avec la primaire des Français, nous voulions effectivement essayer de casser quelque chose dans le système. Nous avons estimé que pour que ça marche il fallait au moins 500.000 personnes au départ qui voulaient ça. Tout simplement parce que – ayant pour ma part l'expérience de ce qu'est une élection présidentielle – je savais quel rouleau compresseur c'est. Et donc vouloir partir à 50.000 ou à 60.000, c'est ridicule. Nous en avons eu 75.000. C'était pas mal. Je rappelle que l'élection de Yannick Jadot¹ s'est faite avec 15.000 personnes. Il nous a semblé que la force n'était pas suffisante pour pouvoir effectivement peser dans le débat. Je fais remarquer qu'aujourd'hui il y a au moins cinq à six candidats qui se proposent d'être les représentants de la société civile. Il n'en aurait fallu qu'un d'une part et, deuxièmement, ils n'arrivent pas à obtenir les parrainages nécessaires, ni les uns, ni les autres. Peut-être un d'entre eux y parviendra-t-il en fin de course mais je n'en suis pas sûre. C'est la raison pour laquelle, à la Primaire des Français, sauf Alexandre Jardin qui a voulu mener une aventure personnelle mais ça le regarde, nous avons décidé de rejoindre l'équipe d'Emmanuel Macron parce qu'il nous semblait que c'était le seul endroit où on pouvait essayer, non pas de faire la révolution, mais de changer un certain nombre de choses, notamment au niveau des structures partisans. Nous sommes en train d'y arriver. Je ne sais pas si on gagnera l'élection présidentielle mais sur la rupture droite-gauche et sur la mise à mal des républicains d'un côté et des socialistes de l'autre je pense que le job n'est pas mal fait. Ensuite, il faut avancer sur les mesures au niveau de la démocratie. Nous essayons d'y pousser mais ce n'est pas toujours simple parce qu'il y a beaucoup de tendances au sein d'En marche. L'idée reste, et Emmanuel Macron le répète à chaque meeting qu'il fait, qu'il faut rendre à chacun la maîtrise de son destin. Je n'ai pas changé de logique mais de stratégie parce que celle que nous voulions mener était trop ambitieuse, en l'état du moment. Cela ne veut pas dire que la prochaine fois il n'y aura pas un million de Français qui diront 'on veut ça'. Mais là, ce n'était pas mûr.

¹ Yannick Jadot emporta la primaire écologiste mais retira finalement sa candidature à la présidentielle.

OD. Pour la question de la légitimité de la personne qui se retrouve élu, il vous semblait que si cette personne était portée par un nombre conséquent de citoyens ordinaires, si elle se retrouvait élue, elle aurait plus de légitimité à mener des réformes que vous citiez : vous faisiez une liste de choses qu'il fallait changer.

CL. La question de la légitimité, elle est en aval. Je veux dire par là que c'est celui qui est élu avec un nombre de suffrages suffisants qui a la légitimité. Notre problème était de savoir qui aurait le courage et la capacité de faire les réformes qu'il fallait. Nous pensions que ce n'était pas dans les partis traditionnels que l'on retrouverait ça. Simplement parce que, quels qu'ils soient et malgré la bonne volonté des individus – pas très bonne le plus souvent mais peu importe, ça ne marche pas. La structure partisane est faite de telle manière, et le système est fait de telle manière que, de toute façon, il n'y a aucune réforme qui peut passer. Les seules qui peuvent passer, c'est par l'extérieur, c'est par la société civile. C'est pour cela qu'il faut, d'une part s'attaquer aux partis politiques et d'autre part trouver quelqu'un qui puisse porter ceci. Nous pensions que quelqu'un issu de la société civile, avec une expérience, avec une notoriété – il faut pas mal de conditions pour pouvoir devenir président de la république, contrairement à ce que certains croient ; on ne tire pas au sort, c'est absurde – pouvait renverser la table ; sauf que pour y arriver, pour pouvoir avoir la légitimité et la légalité pour pouvoir le faire, il faut être élu. Nous nous sommes dit qu'à 75.000 personnes ça ne le permettait pas du tout. On aurait eu au départ 800.000 personnes, un million de gens qui auraient approuvé cette démarche, qui auraient dit "on veut quelqu'un qui est complètement en dehors de tout", là ça aurait marché.



OD. Alexandre Malafaye, vous aussi vous faites ce constat dans les rapports que vous émettez dans le cadre du think tank puisque dans les « douze plaies de la démocratie » vous mettez en cause « la confiscation du pouvoir par les partis » et vous considérez même que la classe politique pêche dans son manque de préparation à assumer le pouvoir alors que normalement c'est le rôle d'un parti politique de former des gens à savoir le mener, une fois au pouvoir. Mais vous, quand vous parlez de ceci vous pensez plutôt à des gens qui ne peuvent pas accéder à la fonction de député ou de sénateur et non pas forcément directement de président. Ce serait plutôt le souhait que le citoyen puisse plus facilement devenir député de sa circonscription, voire sénateur.

Alexandre Malafaye. C'est un problème plus vaste qui consiste à se poser la question de fond du comment créer les conditions d'un renouvellement de la classe politique. On pourra

prendre le problème par tous les bouts, on va se rendre compte que, de toute façon, à la fin de cette élection présidentielle, on va avoir un choix restreint entre 4 ou 5 candidats qui sont les 4 ou 5 principaux à pouvoir mobiliser un électorat et à pouvoir représenter, plus ou moins bien – plutôt moins bien d'ailleurs – les Français et l'un d'entre eux sera élu sur une base qui lui donnera une sorte de légitimité institutionnelle. Mais pour autant je ne crois pas que l'élu, quel qu'il soit, aura une légitimité démocratique, c'est-à-dire portée par une majorité de Français – 50% des voix plus une - qui se mettront derrière lui avec le sentiment de pouvoir se dire : 'ça y est, on en a un, on va gagner et on va pouvoir renverser la table'. Je pense que l'on est dans un système qui est à bout de souffle et qui a besoin de se régénérer en profondeur. Il y a deux options : soit on attend que le système clache définitivement, ce qui est possible parce qu'on n'est pas très loin d'un moment où le ras-le-bol finit par l'emporter et que, une crise financière passant ou une émeute dans une banlieue survenant, tout d'un coup il y a une véritable révolution des Français, une espèce d'enchaînement fatal. C'est peu probable mais ce n'est pas impossible. Auquel cas on réécrira dans l'urgence une VI^e République en faisant ce que l'on appelle une révolution. Je ne pense pas que ce soit souhaitable parce que ce nouveau texte ne sera pas bien écrit. Il vaut mieux profiter de la possible dynamique actuelle,



avec les uns ou les autres, et on verra qui seront les mieux placés. Ce n'est pas à moi de prendre position dessus aujourd'hui, le rôle de Synopia est plutôt d'essayer d'inspirer ceux qui aspirent à nous gouverner, avec des propositions que l'on porte, que l'on partage avec Corinne Lepage pour un certain nombre d'entre elles et de faire en sorte qu'il ait une sorte de renouveau des institutions. Nous on appelle à un Grenelle des institutions depuis plusieurs mois et on essaie de fédérer des gens autour de cette idée. Quand je dis Grenelle des institutions ce n'est pas que pour réécrire la constitution parce que je pense qu'il faut garder l'esprit de la V^e République, on n'est pas prêt de passer à une VI^e. Par contre, il faut changer la façon de faire de la politique et ça suppose de se mettre autour de la table de manière transpartisane et pas simplement le lauréat, le vainqueur qui dira voilà ce que je veux faire, non, ça doit aller plus loin. Il faut voir comment on organise le pouvoir, comment on organise les contre-pouvoirs, comment on met le pouvoir au bon niveau. Il y a plein de sujets qu'il faut à un moment donné sortir de Paris, de l'Élysée. Et bien sûr il faut gérer le renouvellement de la classe politique ; ça se fera en douceur, lentement, on ne va pas tout d'un coup décider que les citoyens vont s'installer à la place de la classe politique actuelle. Ça ne marchera pas. On pourra faire – et Synopia pousse à cela – de véritables débats dans le cadre de la présidentielle

– trois avant le premier tour et trois après – pour que l’on ait vraiment un temps d’échange démocratique de qualité et pour que les Français puissent se faire une idée des candidats qualifiés à la présidentielle mais on va bien voir à la fin que les petits candidats –en supposant par exemple que Charlotte Marchandise ou Alexandre Jardin se qualifient – ne tiendront pas face à François Fillon, Emmanuel Macron ou Benoît Hamon. En revanche, ce qui sortira sans doute - et c’est pourquoi la classe politique devrait se mettre en question - c’est que ces gens-là sont porteurs d’autres idées et représentent des courants de pensée qui veulent que l’on tienne en compte leur opinion. Ce n’est pas parce que vous êtes d’accord avec ce que propose l’un ou l’autre que vous allez voter pour lui. Je peux être d’accord avec certaines idées d’Emmanuel Macron, être d’accord avec certaines idées de Charlotte Marchandise, être en accord avec madame Lepage mais pour autant, est-ce que cela veut dire que je vais voter pour lui ou pour elle ? Ce n’est pas certain. Donc le fait d’écouter les gens ne veut pas dire que l’on vote systématiquement pour eux. Ecouter les gens veut dire que l’on prend en compte leur opinion. Et c’est ce que les Français attendent aujourd’hui, que l’on prenne en compte leur opinion. Il faut que la classe politique se remette en cause, qu’elle écoute et qu’elle comprenne que l’on ne fait plus de la politique comme hier. Le faire vite avec de vraies mesures pour renouveler la classe politique, recréer du lien démocratique et puis refaire cette démocratie avec un Etat plus efficace parce qu’en ce moment il est sérieusement défaillant.

CL. Tout à l’heure, je n’ai parlé que de l’aspect président de la république. Il y a derrière évidemment les législatives. Ce que je trouve très intéressant dans la démarche que j’ai choisie, qui est celle d’En marche, c’est que là, ça marche (sans jeu de mot). Globalement, la proposition d’Emmanuel Macron est de faire deux tas : le premier, composé à la fois de sortants, c’est-à-dire de gens qui ont une expérience parlementaire et d’élus de terrain qui n’ont jamais été élus parlementaires mais qui sont des élus locaux. Le second est composé de gens qui ne sont ni élus locaux ni parlementaires, qui viennent de la société civile. Il souhaite un parlement composé à 50% pour les listes En marche de gens de la société civile. Je pense que c’est la seule liste à faire une proposition de cet ordre. Il ne dit pas « on va faire un conseil de la société civile » et quand on aura le temps on leur demandera leur avis’ et on en fera l’usage habituel. Lui, il dit ‘on lance un appel ce qui a formidablement marché puisque 7.000 personnes se sont manifestées pour être candidates aux législatives. On avait fermé les listes et on les a rouvertes parce que l’on veut 50% de femmes et nous n’y étions pas. Ce qui pose d’ailleurs la question pourquoi les femmes sont réticentes ; parce qu’il y a une auto-limitation de départ, ‘je n’ai jamais fait ça’, ‘je ne suis pas capable de’, ‘comment je vais m’organiser’. Un homme ne se pose pas ces questions-là. On voit qu’il y a derrière tout ça un problème culturel. Là aussi, nous sommes en train de faire tout un travail de formation auprès des femmes pour les engager à s’engager. Je ne dis pas que c’est la panacée universelle mais c’est une singulière ouverture par rapport aux accords d’appareils qui vont vous dire – comme entre le PS et les écologistes actuellement – ‘je veux 100 circonscriptions’, ‘non, tu n’en auras que 40’, ‘non, j’en veux 80’ etc. On se partage les sièges toujours entre les mêmes et nous, nous ne voulons pas cela. C’est vraiment une nouvelle manière d’appréhender les choses. Ainsi pour l’élaboration du programme. D’habitude, le programme c’est le parti qui l’écrit. Là, il y a quand même eu 400 comités qui ont travaillé, dans tous les domaines. Aujourd’hui, il y a 5.000 comités En marche qui fonctionnent.

OD. On est dans la logique de faire participer les gens qui s’impliquent en prenant des fonctions électives, pourquoi pas ne pas commencer par la base et les conseils municipaux

pour se former et pouvoir accéder à des postes plus importants. Ici, avec le dispositif d'Emmanuel Macron je dirais que la marche est haute et nous verrons si ça réussit ou non. Le risque est que, malgré tout, beaucoup de gens ne puissent ainsi s'investir, comme pour les femmes dont vous venez de parler.

CL. Pardonnez-moi, je ne peux pas vous laisser dire ça. La marche n'est pas plus difficile pour les femmes que pour les hommes. Elles sont aussi au moins compétentes. Le problème, c'est la question de la confiance en soi.

OD. La marche n'en est pas moins plus difficile comme vous l'avez souligné, pour des raisons de mentalité, de discours que la jeune fille aura entendu dans son entourage. Les femmes n'ont pas été incitées depuis leur jeune âge à s'impliquer ainsi et il faut donc qu'elles se débarrassent de ces préjugés selon lesquels une femme n'est pas la mieux placée pour faire de la politique. C'est de ces freins que je parlais.



AM. Je ne sais pas. C'est vrai que c'est une réflexion de fond que l'on ne tranchera pas maintenant. Nous avons des occasions les uns et les autres dans nos organisations de voir comment combien il est difficile d'arriver à mobiliser à parité des hommes et des femmes. C'est un effort constant que tout le monde doit opérer. Je prends l'exemple précis de ce que l'on a suivi d'assez près, la primaire.org, qui finalement a permis à une femme de gagner. Je crois que sur environ 200 candidats qui se sont présentés, il n'y avait pas 10% de femmes et pourtant c'était une primaire totalement ouverte. Il y a un rapport de la femme à la politique qui n'est pas vécu de la même façon et ensuite il y a des problématiques personnelles, des contraintes de gestion du temps qui imposent de sortir de sa vie avec tous ces rythmes souvent marqués par de la responsabilité à assumer obligatoirement - parce que les femmes portent beaucoup de choses sur leurs épaules au quotidien dans leur famille. Tout cela fait qu'on ne les retrouve pas aussi souvent investies qu'on le souhaiterait. C'est une question de fond parce que des études ont démontré que collectivement, on est plus intelligent quand on met des femmes et des hommes à travailler ensemble que lorsque l'on ne met que des hommes ou, éventuellement, que des femmes.

OD. Malgré tout, cela m'amène à dire que, parallèlement à cette démarche, il faudrait réfléchir et je suis toujours surpris de voir que c'est régulièrement mis de côté, c'est secondaire, quel pouvoir donner à l'électeur, simplement au moment où il est électeur.

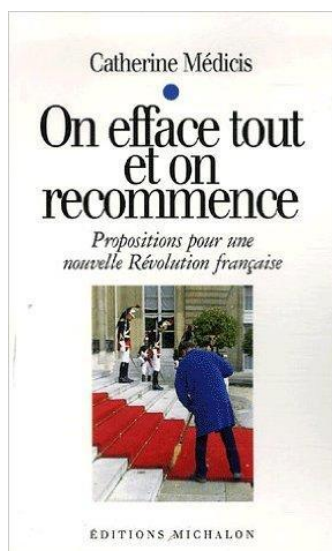


D'autres populations ont des difficultés à s'investir dans une fonction politique : quand on a des revenus faibles, que l'on n'a pas un niveau scolaire très avancé, que l'on a le souci de son emploi menacé par le chômage, on n'a pas forcément tendance à vouloir s'investir dans une démarche même si elle est très motivante. On a trop de tracas pour y aller. Il faut pouvoir dire à ces personnes qu'elles vont être à quelques moments de l'année électeurs et à ce moment-là qu'elles vont pouvoir véritablement s'exprimer. Et ne pas faire comme certains hommes politiques qui diront de citoyens qui ne sont pas contents : « ils n'ont qu'à créer leur parti ». Je trouve désolant ce genre d'injonction parce que beaucoup de gens ne peuvent pas le faire. Le mouvement En marche se fait parce qu'il y a une synergie qui a été créée mais ce n'est pas souvent possible de la réaliser. Et justement, je ne retrouve pas trop ça dans les programmes des différents candidats depuis plusieurs présidentielles et j'ai l'impression que celle de 2017 ne va pas aller dans ce sens : réfléchir sur ce que doit être l'électeur au XXI^e siècle. Comme je l'indiquais dans mon introduction, nous votons comme les électeurs de 1914. J'exclus la question de qui peut voter et on constate donc que l'électeur de l'époque avait le même pouvoir que nous, lui qui venait de voir arriver dans les bureaux de vote l'isoloir et l'enveloppe. Depuis, nous n'avons rien eu de plus, rien qui permette de considérer l'électeur comme quelqu'un de responsable et pouvant, pourquoi pas, bousculer la table par lui-même, grâce à son bulletin. Je ne sais pas ce que du côté d'Emmanuel Macron il est dit parce que l'on attend toujours son programme. J'ai compris que la proportionnelle sera mise en avant.

AM. Pas intégrale, pas intégrale.

OD. Mais la proportionnelle est une mesure qui concerne essentiellement les partis. Ça fonctionne sur des alliances et ensuite l'électeur peut se sentir dépossédé de son vote si ces alliances changent en cours de mandat.

CL. Je réagis en vous écoutant et en rappelant que, au cours de la mandature qui vient de s'écouler, même quand on est dans le même parti, le résultat peut être identique. Les frondeurs ont foutu en l'air la mandature de Hollande, allègrement, et pourtant ils étaient au Parti socialiste et ils y sont toujours puisque c'est eux qui vont représenter cette formation dans la présidentielle. C'est pourquoi, quand on entend parler de pagaille liée à la proportionnelle, peut-être. Mais la pagaille née de politiques qui ne pensent plus du tout la même chose les uns les autres à l'intérieur du même parti mais qui s'imaginent qu'ils vont conquérir le pouvoir et que grâce à eux tout va s'arranger montre bien qu'on est arrivé au bout de l'exercice.



OD. Justement, j'allais donner la parole à Alexandre Malafaye puisque Synopia a créé Syn'optic, un comparateur de la gouvernance où vous essayez de déceler les différentes propositions pour les regarder et voir ce que vous en pensez. Mon syn'optic à moi me fait dire que j'ai juste repéré chez Benoît Hamon quelque chose qui irait dans ce sens, vers une réflexion pour créer le nouveau citoyen. Il propose, s'il est élu, de faire un référendum au second tour des législatives sur trois thèmes dont deux concernent directement notre sujet : le premier, droit d'initiative citoyenne - ce serait le 49.3 citoyen qui permettrait dans certains cas aux populations de contester quelque chose par pétition – et le second la reconnaissance du vote blanc. Le droit de vote des étrangers porte sur l'extension du vote et non sur l'approfondissement. Alexandre Malafaye, avez-vous repéré d'autres candidats qui proposent dans cette campagne des mesures allant dans le sens de renforcer le pouvoir du citoyen électeur ?

AM. Ce que je voudrais d'abord dire, c'est que l'évolution du mode de scrutin pour l'élection à l'assemblée nationale est vraiment un sujet d'importance. Le modèle actuel arrive à bout de souffle parce qu'on voit bien qu'il y a un écart qui s'est creusé de manière considérable entre les représentants et les représentés. Si l'initiative d'Emmanuel Macron va à son terme, si elle arrive à faire rentrer une partie de députés nouveaux, de suppléants nouveaux, parce qu'il y a cette volonté farouchement affichée de parité entre des gens qui viennent du système politique et d'autres qui en sont extérieurs, ce sera une avancée importante. Après, il faudra trouver le moyen de la pérenniser. Je ne dis pas de l'institutionnaliser. La proportionnelle ou une dose de proportionnelle va dans ce sens-là parce qu'il faut faire entrer des courants dont il faut tenir compte. On n'est pas forcément d'accord avec toutes les idées de ces courants-là et on ne votera pas forcément pour eux mais il faut les écouter même quand c'est marginal ; un petit

candidat peut devenir grand. Il faut tout de même faire très attention avec le scrutin proportionnel et le réglage que l'on opère parce que derrière, le risque, si l'on va trop bas dans l'étiage et dans l'ouverture aux petits partis, c'est que, selon moi, on a un risque dangereux pour la démocratie, celui de faire rentrer des partis religieux. Aujourd'hui, ils existent déjà et certains sont musulmans et déjà implantés dans certaines banlieues, souvent aux ramifications reliées aux frères musulmans ou aux Salafistes. Ils n'attendent qu'une chose, c'est-à-dire un système proportionnel qui leur permettrait de présenter des candidats à l'échelle régionale ou nationale et de faire entrer à l'Assemblée nationale des représentants. Pour l'anecdote, la CGT, notamment, fait actuellement une expérience cuisante de cette problématique-là avec tout d'un coup des syndicalistes issus des mouvements salafistes, qui ont pris des mandats et sont maintenant installés dans le système. C'est une chose sur laquelle il faut être très attentifs.



Après, quand on regarde la problématique des propositions des candidats, c'est vrai que c'est la première fois que, de droite comme de gauche, et même d'extrême droite à extrême gauche, tout le monde parle de transformer la façon de faire de la politique. On a parfois des propositions très fantaisistes ou irréalistes, avec par exemple l'ambition de Jean-Luc Mélenchon de réunir une constituante alors qu'il n'y a pas aujourd'hui une majorité de Français pour changer la constitution. Les Français sont notamment attachés à l'élection du président de la république au suffrage universel. En revanche, rééquilibrer les pouvoirs me paraît nécessaire.

Pour en venir au sujet qui vous intéresse et il sera intéressant d'avoir la position de Corinne Lepage, je trouve essentielle la question du vote blanc – cela fait 30 ans que je la porte puisqu'à 18 ans j'avais rédigé un petit traité pour une VI^e République dans lequel cette question était présente. Si l'on veut aller au bout de l'idée de démocratie, il faut accepter, à un moment donné, de rendre le pouvoir au peuple, pour qu'il puisse dire oui ou non. Oui à un candidat ou non à tous les candidats si aucun ne leur convient. Evidemment cela pose des problèmes de modalité : comment on fait ? à quelles élections on l'applique ? uniquement à la présidentielle, aux législatives, aux élections locales ? à quel rythme ? à quelle fréquence ? avec quel seuil de blocage ? ... Synopia a travaillé sur ces questions-là et si on veut faire émerger une nouvelle démocratie, « réinventer la démocratie » pour reprendre l'expression de Claude Bartolone - qui avait fait ce colloque à l'assemblée après avoir rédigé un rapport - c'est l'élément fondamental. La démocratie française a été plutôt perçue comme étant exemplaire dans l'histoire du monde et a inspiré de nombreuses nations ; si on veut imaginer

qu'en 2024, en 2025, à l'occasion éventuellement des JO, de l'exposition universelle, on veut à nouveau rayonner, on peut aussi le faire avec une nouvelle manière de vivre la démocratie, en donnant l'exemple sur la façon de donner, à un moment précis et pas en permanence (parce que la démocratie directe est ingérable, notamment lors des grandes élections) la possibilité de dire « on n'est d'accord ni avec Pierre, ni avec Paul, ni avec Jacques et, à partir de 30% de bulletins blancs, on vous renvoie dos à dos et on vous donne trois mois pour confectionner des programmes plus cohérents, des candidats plus responsables, des projets plus réalistes ». On revotera et on arrivera sûrement à avoir pour le coup une capacité à faire de la politique meilleure. Je crois que le vote blanc est l'outil, par essence, de la démocratie. Il recrée, ce qui est fondamental, le lien entre les Français et les gens qui les représentent et qui les gouvernent.

OD. Ce sera intéressant de voir pour Emmanuel Macron puisque cette semaine il a enregistré le soutien de deux personnages, un important, l'autre plus secondaire. François de Rugy, c'est le vote obligatoire, c'est le seul à l'avoir défendu pendant la primaire de la gauche ; François Bayrou l'a eu défendu en 2007 mais il a changé depuis et est favorable actuellement au vote blanc tel que le définissait à l'instant Alexandre Malafaye. Ils vont s'adresser à Emmanuel Macron et défendre leur cause et on verra ce qui sera retenu dans le programme. Le vote obligatoire, c'est encore considérer le citoyen comme un enfant, fautif de tout et qu'il faut tenir par la main, tandis que le vote blanc c'est le discours sur l'électeur qui change, c'est une grande personne, avec ses qualités et ses défauts mais c'est une grande personne et on lui dit 'tu peux t'exprimer pleinement'.



CL. Avant de répondre à cette question, je voulais dire à Alexandre Malafaye combien je partage son souci sur les partis religieux. Je pense qu'un parti religieux ne devrait pas avoir le droit de participer à des élections en France. C'est clair, net et précis. Nous sommes une république laïque et par voie de conséquence, un parti qui n'est pas laïque ne peut pas se présenter à des élections. Je serai là-dessus draconienne mais sa position qui n'est pas forcément celle d'Emmanuel Macron. Je l'assume. C'est toute religion confondue, je ne parle pas de parti islamiste en particulier. C'est dans notre constitution, c'est le premier point du préambule.

Deuxième point, je suis très favorable au vote blanc et depuis très longtemps. Je pense que c'est absolument essentiel. Il y a eu une espèce de réformette qui a été votée et qui ne change rien. Ce n'est pas sérieux. Quand quelqu'un fait l'effort d'aller voter pour dire qu'il n'est pas content du système qu'on lui propose, il faut qu'on le prenne en compte. Quand les votes blancs atteignent un niveau de x, on doit recommencer l'élection, c'est tout. Sinon, il n'y a pas la légitimité qu'il faut.

Je voudrais rajouter à ceci deux points qui me paraissent importants. Vous parlez de l'électeur. Quand vous dites l'électeur, vous posez la question de savoir ce que l'électeur accepte de déléguer à celui qu'il élit. Je pense que c'est là-dessus que les évolutions sont les plus importantes aujourd'hui. De moins en moins de nos concitoyens considèrent comme normal que quelqu'un, parce qu'il a été élu, puisse décider de tout et de n'importe quoi si ce n'est à l'élection suivante. C'est quelque chose qui ne passe plus du tout. Les élus, eux, disent: 'je suis responsable et vous m'avez élu pour ça'. Oui, mais le type de questions à résoudre aujourd'hui est de telle nature qu'il ne peut pas y avoir de mandat pour cela. Quand vous faites un choix qui va engager notre pays pour 100 à 150 ans - je pense par exemple aux sources énergétiques, ce n'est pas le mandat de cinq ans que je vous ai donné qui vous autorise à décider pour mes arrières-petits enfants. Je veux dire par là qu'il y a un problème dans la définition du mandat lui-même. Seconde chose, la démocratie au niveau national et celle au niveau local, ce n'est pas tout à fait la même chose. Au niveau local, nous sommes antédiluviens. Quand je vois la manière dont les procédures se passent, dans des pays voisins et que je vois les blocages auxquels nous arrivons nous, que ce soit Notre-Dame-des-Landes, Sivens et autres, je me dis quand même que quelque chose ne va pas. Le problème ne vient pas du fait que l'on n'a pas de texte, des textes on en a en pagaille, on ne sait plus quoi en faire. Le problème est que l'esprit dans lequel ils sont appliqués est absolument lamentable. C'est-à-dire que l'on est toujours dans une logique dans laquelle le décideur, c'est-à-dire l'élu, et bien souvent du reste la superstructure technique qui l'accompagne, savent alors que les gens qui vont vivre le projet ne savent pas. On a des décideurs, on a des décidés, les procédures, notamment communautaires nous obligent - je parle en leur nom et je ne suis pas d'accord avec eux - à vous demander votre avis - mais en fait on ne va pas tout à fait vous le demander, on va s'arranger pour que 1. On vous informe et 2. Vous dites au commissaire enquêteur ce que vous en pensez mais ce qui comptera c'est l'avis du commissaire enquêteur et pas votre avis. Ca, c'est la procédure française. Là, maintenant, on est un peu gênés aux entournures parce qu'au niveau communautaire, il est obligatoire de tenir compte de l'avis des gens. Pas de chance. Donc les procédures ont un petit peu évolué pour faire semblant de prendre en compte l'avis des gens. Mais en fait on ne le prend pas du tout. Ce qui fait que non seulement il y a des blocages mais il y a des décisions complètement débiles. Et les rapports de la cour des comptes, qui sont fort intéressants, malheureusement jamais sanctionnés, sont plein de cas de figures dans lesquels des choix stupides ont été faits alors que les gens du coin avaient dit pourquoi ça ne marcherait pas. Donc, ce n'est pas parce que vous êtes élu que vous savez tout et que vous pouvez décider de n'importe quoi. Vous avez la responsabilité, c'est entendu, mais je pense que nous avons, dans ce XXI^e siècle, les conditions d'information où le partage de la connaissance n'a strictement plus rien à voir avec ce qu'il était au début du XX^e siècle, ce qui repose complètement la question de ce que c'est qu'un mandat. Qu'est-ce que je peux décider en votre nom ou pas ?

OD. D'où l'idée de Benoît Hamon d'un 49.3 citoyen qui verrait « la mobilisation du corps électoral permettant de mettre un sérieux coup de frein au travail parlementaire donc d'intervenir pour s'opposer. »

CL. Je suis complètement opposé au 49.3 citoyen. Pourtant, je suis très société civile. Je suis très favorable à un droit d'initiative qui permet aux gens, à partir d'un certain nombre - 500.000, 600.000 - d'obliger le parlement à se saisir d'une question. Ca existe du reste au parlement européen - ça s'appelle une ACE - où un million de citoyens peuvent demander que la commission se saisisse d'un sujet qu'elle ne veut pas traiter. Ca, je suis complètement pour. Le 49.3, ça veut dire quoi ? Ca veut dire que vous allez permettre à 1% de la population, c'est-à-dire, si vous prenez le corps électoral, 400.000 personnes, ce qui n'est pas colossal, de bloquer une loi. Mais vous ne pourrez jamais rien faire passer ! Il faut que les partis politiques prennent leurs responsabilités et si vraiment il y a un blocage on retourne aux urnes. Je n'imagine pas que l'on parte vers un système dans lequel on permette un blocage. En revanche, je pense qu'il faut une nette amélioration des contre-pouvoirs qui sont beaucoup trop faibles en France. La manière dont la justice est actuellement malmenée par un certain

nombre de candidats et de partis candidats, qui ont tout à se reprocher et qui au lieu de faire leur mea culpa accusent la justice, certes qui a été lente mais ils ont tout fait pour, de ne pas faire son travail est intolérable. Nous devrions avoir une justice indépendante, qui soit un pouvoir judiciaire comme ça existe aux Etats-Unis. Je suis pour la disparition du Conseil d'Etat dans sa forme juridictionnelle. Il faudrait une chambre administrative à la cour de cassation pour complètement rompre le lien avec l'exécutif, un conseil constitutionnel – c'est-à-dire une chambre suprême – qui n'aurait plus de caractère politique mais celui de juges en dehors de toute contestation, ce qui a existé à l'époque du doyen Vedel ou de Camille Zay, premier président de la cour de cassation ; des gens de cette qualité-là, personne ne mettait en cause leur avis. Mais quand vous avez machin qui a été ministre, ce n'est plus pareil. On a besoin de ce contre-pouvoir là, on a besoin de la presse. Ça ce sont des outils au service de la société civile. Je crois que les outils doivent rester à la place qui est la leur.

AM. La proposition de Benoît Hamon est démagogue. Souvent, démagogue et populiste ça veut dire la même chose sauf qu'on ne l'utilise pas pour les mêmes. C'est démagogue et dangereux parce que ça nous fait basculer un peu plus dans la démocratie directe qu'on peut aussi reprendre avec plus de profondeur en revenant sur ce qu'avait théorisé à un moment un historien grec, l'ochlocratie, c'est-à-dire le régime d'un gouvernement par les foules, où c'est l'opinion, la tyrannie des masses, de l'instant et de l'émotion, qui gouverne. On l'a vu l'an dernier à deux reprises avec le système de pétition en ligne dont on peut un petit peu douter de la fiabilité parce que tout le monde sait que l'on peut voter plusieurs fois et ça entache la crédibilité de la masse qui se mobilise. Ça a été le cas avec la loi El Khomri qui était ce qu'elle était mais qui avait le mérite de changer peut-être un certain nombre de problématiques liées à l'emploi et finalement, une mobilisation a fait plier le pouvoir. Ce n'était pas une mobilisation des Français mais de certains Français, et on ne sait pas trop qui parce que les robots peuvent voter et même des gens à l'étranger peuvent voter sur Change.org (ce qui pose la question de la légitimité de ce mouvement); mais elle était d'ampleur. De la même façon, on a fait entrer sur le devant de la scène médiatique le dossier de Mme Jacqueline Sauvage, ce qui fait qu'elle a été graciée une première fois puis une seconde car l'Etat avait oublié d'aller au bout de sa décision la première fois. Mais est-ce que le cas de Mme Sauvage est le seul qui méritait que l'on attire l'attention du chef de l'Etat pour lui faire bénéficier d'une grâce et la faire sortir de prison ? Je m'interroge. On est vraiment là dans la démocratie de l'émotion, la fameuse ochlocratie, et ça c'est vraiment dangereux. Il faut faire attention. En revanche, oui, il faut écouter ce qui ne veut pas dire réagir en temps réel comme casser une loi parce qu'une minorité se mobilise. Pour rebondir sur des propositions qui sont très concrètes, il faut aussi s'inspirer à l'échelle française de ce qu'ont fait les Britanniques qui ont une vieille pratique de la démocratie, plus vieille que la nôtre, et qui, par exemple, au niveau du parlement britannique, ont mis en place un système de 'pétition'. C'est très simple. Pour le coup, pour pouvoir participer à une pétition il faut montrer patte blanche, vous inscrire et justifier que vous êtes un citoyen britannique en âge de voter et donc de participer au débat démocratique et à partir de ce moment-là vous pouvez proposer une pétition. Si elle recueille 10.000 signatures de gens qui eux aussi ont montré patte blanche, cette pétition fait l'objet d'une réponse du gouvernement, ce qui est déjà intéressant, et si vous passez la barre des 100.000 personnes, à ce moment-là, c'est la chambre des Communes qui se saisira de la question et qui en débattrait en séance publique. Voilà un sujet intéressant et qu'est-ce qui nous empêche de faire ceci en France ? Il faut définir les seuils mais les seuils anglais fonctionnent plutôt bien et permettent d'organiser le débat, de donner une liberté de parole et en même temps évitent que l'on tombe dans le risque d'une tyrannie, de cette remise en cause permanente de ce qui a été voté. Je prends encore l'exemple – peut-être que Corinne Lepage ne sera pas d'accord sur la problématique qui avait été celle des portiques - de la loi mettant en place la taxe poids-lourds, votée à l'unanimité, mais sous prétexte d'une mobilisation de quelques-uns qui avaient démonté les portiques elle a été retirée. On n'est pas dans la démocratie.

CL. Je suis d'accord avec vous.

AM. C'est une sorte de coup d'Etat de quelques-uns et on remet en cause les fondamentaux. Ce n'est pas acceptable.

OD. Pour continuer sur ça et voir comment faire bouger les choses, il y a quelque chose que nous avons constaté à l'Association pour la reconnaissance du vote blanc, quand on veut faire passer cette mesure qui normalement est simple et tellement logique qu'elle aurait dû être acceptée depuis 40 ou 50 ans, mais ça traîne, toujours pour des raisons de crainte de l'électeur – les femmes et hommes politiques ont encore peur de l'électeur, ce qui est dommage –

AM : Ils n'ont pas peur de l'électeur, ils ont peur de perdre leur job.

OD : En effet, les électeurs pourraient les mettre dehors et du coup ils veulent cantonner la possibilité de s'exprimer... Et donc, quand on a des débats au parlement, sont toujours avancés des arguments très techniques, des questions de seuils qui seraient augmentés si le vote blanc était un suffrage exprimé, ou, pour l'élection présidentielle, si on acceptait qu'au second tour le président soit élu à la majorité relative, avec le vote blanc on n'aurait pas 50%... A l'époque de Jean-Louis Debré, ministre de l'intérieur, le ministère écrivait : « Ce serait un amoindrissement de la légitimité du président nouvellement élu » ou, en 2012, au moment de la navette pour la réforme qui devait aboutir à séparer bulletins blancs et bulletins nuls, Jean-Jacques Urvoas, alors président de la Commission des lois, aujourd'hui ministre de la justice, qui disait : « Cela fragiliserait du même coup la légitimité du président élu s'il n'avait pas 50%. » Du coup, c'est toujours reporté et on ne fait rien. Alors que l'idée, c'est de véritablement affirmer que le citoyen est bienvenu dans un bureau de vote et il est tellement bienvenu qu'on va accepter ce qu'il va mettre dans l'urne, même si c'est un bulletin. Ceci m'amène à vous poser une question qui va peut-être vous choquer, mais je constate que quand on décide de modifier le Code électoral, ce ne sont que des élus qui décident, soit 100% de gens qui sont juges et parties. Alors que si on décide quelque chose pour la fin de vie ou quelque chose pour l'enseignement, il y aura certes des parlementaires médecins ou enseignants mais il y en aura d'autres qui apporteront un point de vue différent. Serait-il envisageable de dire que, pour ce qui est du Code électoral, ce devrait être décidé par une instance où il y aurait certes des élus qui auraient le droit de dire ce qu'ils en pensent mais aussi d'autres gens, simplement électeurs ? Que ce ne soit pas le simple travail législatif habituel.

CL : Je pense qu'une des difficultés que nous rencontrons et que l'affaire Fillon révèle totalement, c'est le système d'autogestion de la classe politique. C'est la seule catégorie de la société qui s'autogère. Là, il y a un problème. Si on ne veut pas cela, c'est la société, l'électorat dans son ensemble, qui doit gérer. Cela veut donc dire qu'à mon sens, ce qui relève du statut de l'élu, de l'exemplarité, devrait faire l'objet d'un vote référendaire, tout simplement. C'est à l'ensemble des Français de décider de cela. Les Français découvrent, petits bouts par petits bouts, une série de privilèges qui sont insupportables. Et ils n'en connaissent pas encore la moitié. Vous avez le système des retraites, de la fiscalisation, la question des assistants parlementaires, les frais de représentation – ça, ça commence à sortir. Ça va aller jusqu'où ensuite ? Ce n'est pas acceptable et c'est en total décalage avec ce qui se passe dans les pays voisins comme l'Angleterre, l'Allemagne ou les autres pays du nord de l'Europe. Là encore je n'engage que moi, je trouve que ce sujet qui concerne les parlementaires – et qui appartient en partie à la constitution – devrait faire l'objet d'une loi référendaire fixant leurs statuts : leur nombre, leurs droits, leurs obligations fiscales, tout ça devrait être mis noir sur blanc et voté par le peuple français.

OD : Et il y a aussi différents types de vote. Dans l'émission précédente nous invitions Michel Balinski, mathématicien américain qui a eu enseigné à Polytechnique qui a mis au point depuis quelques années, avec Reda Laraki, un nouveau mode de vote où le bulletin comporterait le nom de tous les candidats et l'électeur aurait, pour chacun, à le juger en disant s'il le soutient un peu, beaucoup ou pas du tout. Et des tests ont montré que ça donnerait des résultats différents de ceux qui ont été obtenus par le scrutin majoritaire que l'on connaît. Mais ce genre de scrutin, si on le présente comme on le fait aujourd'hui par une navette entre

députés et sénateurs, il n'aboutira jamais, alors que s'il y avait une discussion avec des citoyens qui votent et qui pourraient donner leur avis, je suis sûr que ces citoyens seraient très intéressés par cette façon de voter. Mais pour l'instant on peut craindre que ce mode de scrutin n'aura jamais été discuté dans 30 ans. Ne faut-il donc pas retirer aux seuls parlementaires la possibilité de légiférer sur le Code électoral ?

AM : Sur les systèmes de vote et la façon éventuellement de modifier la manière de s'exprimer – de voter pour ou de voter contre, ou de s'abstenir, le vote blanc voulant dire que l'on vote contre – tout d'un coup, si l'on se met à prendre en compte une équation mathématique il faudra d'abord qu'elle soit comprise par les gens puis il faudra faire attention. On a étudié ces questions-là aussi avec des mathématiciens et on s'est rendu compte qu'à partir du moment où on commence à avoir un système tel que celui-là on peut après mobiliser les électeurs de manière à biaiser les résultats des élections. On peut rentrer dans des logiques de combinaisons où finalement on va voter autrement que de manière binaire et là, ça peut véritablement changer le cours des choses et voir des alliances pour jouer contre l'un. Ca devient compliqué et il faudra faire attention avant d'aller vers ce type de stratégie. Je suis d'accord pour dire qu'il faudra bien trouver le bon périmètre de gens qu'il faut pour réfléchir comment modifier le Code électoral ou modifier le statut de l'élu mais ce qui est dommage sur cette problématique de réflexion de fond – et on l'a encore vu avec l'affaire Fillon – il faut attendre la crise. Ca fait 20 ans que l'on va de crise en crise – l'affaire Cahuzac en est un exemple – et tout d'un coup l'affaire Fillon révèle qu'il existe des pratiques qui sont d'un autre temps et qu'il faudrait peut-être réformer. Et François Fillon lui-même en parle. Mais si François Fillon avait été dans son temps – et non comme la plupart de ses collègues en dehors des réalités – il n'aurait pas attendu d'être pris par cette affaire – qui a un fondement juridique ou pas, on verra bien – pour dire qu'il faut s'occuper du statut de l'élu. C'est dramatique. D'ailleurs, s'il avait été un tant soit peu lucide, qu'aurait-il dû faire, au moment où il se présente ? Il aurait dû regarder sa situation et se dire : « J'ai quand même fait comme tous les copains quelque chose qui était peut-être légal, peut-être accepté, peut-être même acceptable par les Français à une époque où on avait le sentiment que les politiques



faisaient leur job, mais les résultats ne sont pas là, les Français en ont marre de voir cette absence de résultat et donc il n'y a plus de tolérance. » François Fillon aurait pu ainsi inverser le problème au lieu d'attendre de se faire attraper par la patrouille, comme on dit. Il l'aurait

fait l'été dernier au lieu d'attaquer Nicolas Sarkozy en disant : « On n'imagine pas le général de Gaulle mis en examen » et à la place il aurait fait une déclaration comme celle-ci : « Il va aussi y avoir dans mon projet une véritable rénovation de la vie politique française parce que nous vivons sur un système et des acquis qui ne sont plus acceptables et il faudra donc remettre en cause un certain nombre d'avantages dont les élus et notamment moi avons bénéficié. J'ai effectivement comme d'autres employé ma femme et fait travailler mes enfants. C'était peut-être bien à une époque mais c'est fini. Je vais renverser le système et on va faire autrement. » Ainsi, François Fillon sortait grandi de l'opération et cette lucidité de prise de conscience sur le décalage entre la situation d'aujourd'hui et celle d'hier en faisait quelqu'un conscient et porteur de réforme et personne ne serait jamais allé le chercher sur les emplois de sa femme ou de ses enfants. Cette absence de lucidité vient du fait qu'ils vivent hors sol et ne comprennent plus ce qu'il faut faire. Ils ne sont plus aptes à décider ce qui est bon pour la démocratie. Il faudra que le prochain candidat accepte de confier à une assemblée bien plus large que celle des parlementaires la réflexion de fond – ce que nous appelons le Grenelle des institutions. C'est compliqué parce que ça pose plein de questions. Il faut aussi favoriser l'accès à la vie politique, difficulté à laquelle vont se trouver confrontés Emmanuel Macron et ses équipes. Comment on fait pour mener campagne pendant trois ou quatre mois, mobiliser des fonds ? Qu'est-ce qu'on fait une fois qu'on est élu, une fois qu'on ne l'est plus ? Comment on fait quand on est une femme et qu'on a des enfants pour se lancer en politique ? Qu'est-ce qu'on fait cinq ans plus tard ?... Ca pose des questions sur comment on accompagne cette révolution de la représentation démocratique. Si on ne les pose pas maintenant, on aura ce que l'on mérite, ou la révolution ou l'arrivée au pouvoir d'un parti extrême qui proposera sa constituante et je ne suis pas sûr que l'après soit meilleur qu'aujourd'hui.

CL : Je voudrais juste rajouter à ce que vient de dire Alexandre Malafaye et que je partage en totalité et peut-être conclure là-dessus c'est que derrière ça c'est la question de la professionnalisation de la vie politique. Un des drames de la France, c'est que nous avons une classe politique qui est extrêmement fermée, dans laquelle il est assez difficile d'entrer. Il y a un acheminement : si vous prenez la voie normale d'assistant parlementaire, d' élu local... tout ira très bien pour vous. Si vous êtes bon, vous finirez peut-être sénateur, mais c'est une carrière professionnelle. La démarche dans laquelle nous nous engageons en disant « venez consacrer cinq ans de votre vie pour les autres », c'est complètement sortir de la carrière politique. Les gens vont donc forcément se poser des questions normales comme : « qu'est-ce que je fais après ? Mon parcours professionnel après c'est quoi ? ». Là, obligatoirement il faut un statut de l' élu. Vous faites cinq ans député, dix ans si on a le droit de faire deux mandats, et après ça ? Vous avez le droit à une formation professionnelle requalifiante, vous avez droit à un chômage, comme tout le monde et à d'autres choses. A partir de là, ça sera beaucoup plus facile de se lancer dans la politique. Vous éviterez de n'avoir que des fonctionnaires mis en disponibilité qui eux n'ont aucun souci de ce genre parce que quand c'est fini pour eux ils retournent dans leur fonction.

AM : Et je voudrais compléter en disant qu'il ne faut pas avoir peur de bien payer nos élus et, contrairement à François Hollande, je ne pense pas que ce soit en baissant sa rémunération que l'on se rapproche du peuple. Au contraire, il faut avoir le courage de bien rémunérer les gens qui nous représentent pour pouvoir attirer des talents. Si on ne veut pas simplement avoir n'importe qui, si on veut avoir des gens qui ont des compétences, il faut aussi qu'ils puissent, quand ils vont se retrouver dans la vie politique, ne pas être en décalage avec ce qu'ils pourraient gagner dans leur carrière professionnelle et qu'ils ne fassent pas le choix de ne pas venir. Il faut qu'ils aient les moyens de se loger, de travailler. Il faut réduire le nombre de parlementaires et quand on voit les moyens accordés à un parlementaire de province, ça fait franchement sourire et je ne suis pas certain qu'ils soient en capacité de faire leur métier correctement. Il faut moins de parlementaires et des équipes plus étoffées et avoir le courage de dire aux Français que si l'on veut que des gens viennent de tous les horizons et se mobilisent en politique il faut accepter de les payer correctement et de façon plus transparente et équitable par rapport à ce que les Français peuvent gagner. On n'a pas une élite en situation

de diriger ou de voter la loi si on a des gens mal payés, mal formés et avec des parcours professionnels chaotiques. Il faut des gens de qualité.

CL : Je suis entièrement d'accord. C'est précisément pour ça que vous avez un cumul des mandats, pour arriver à une rémunération correspondant à celle d'un cadre supérieur. Et c'est pour ça qu'il y a des petits arrangements entre amis, dont la représentation de frais qui multiplie par deux le revenu du député. Je préfère payer le député 10.000 € même si pour certains ça peut paraître une somme considérable, mais qu'il n'y ait pas d'à-côtés. S'il a des frais, il se les fait rembourser mais il n'y a pas une enveloppe à côté. Et il n'emploie pas sa femme pour faire un complément de rémunération. Ceci étant, le non cumul des mandats qui va entrer va obliger de reposer différemment la question. Ils ne pourront plus faire ce qu'ils faisaient. Il faut moins de députés, qui soient en parlement, avec des équipes – je vois la différence avec les équipes dont nous disposions au parlement européen et celles dont disposent les députés au parlement français. J'avais une enveloppe de 24.000€ pour mes assistants. Et personne de ma famille n'y a travaillé. C'est interdit de toute façon. Mais ça m'a permis de faire travailler trois collaborateurs plus deux stagiaires en permanence, que j'ai formés. Et ils ont tous trouvé un boulot en sortant. C'est une vraie équipe.

OD : Souhaitons que toutes ces démarches qui poussent les gens à entrer en politique réussissent. En revanche, pour ce qui est du rôle du citoyen électeur je pense que 2017 ne va pas encore déboucher sur une grande avancée. Il faudra peut-être attendre 2022. A l'Association pour la reconnaissance du vote blanc, notre slogan restera : Rien ne sert de combattre l'abstention, il faut faire renaître la participation, en donnant aux gens l'envie d'aller voter et peut-être qu'un jour nos élus feront l'effort de donner plus de pouvoir à l'électeur. Merci Corinne Lepage d'être venue, merci Alexandre Malafaye de nous avoir reçus et suivez bien notre série sur la modernisation de la vie démocratique.